

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
27 avril 2016 La Manutention - Embrun

Étaient présents

BACH	François	<i>Fondation Edith Seltzer</i>
BLANC	Alain	<i>Ener'Guil</i>
BROCHIER	Noémie	<i>HAER</i>
BRUN	Christian	<i>PEP</i>
CAMBOS	Isabelle	<i>Adréa Mutuelle</i>
CHAIX	Yvan	<i>ADDET</i>
CHAUVIN	Marcel	<i>Dirreccte UT 05</i>
CHIAPPINO	Daniel	<i>CDOS</i>
COUEDIC	Aurélien	<i>ADSCB</i>
DELORME	Marion	<i>SB Charpentes</i>
DENIZOT	Claire	<i>Udess 05</i>
DOUKHAN	Guillaume	<i>Adrets</i>
DUFFAUD	Jonathan	<i>IRCE</i>
DUSSAIS	Albane	<i>Handirect 05</i>
EYRAUD	Jean-Claude	<i>MAS 04-05</i>
FANTONI	Amandine	<i>ADSCB</i>
FIALON	Laurent	<i>Cress</i>
FRAIZY	Jean-Joël	<i>Udess 05</i>
GALY	Jean-Paul	<i>Ideal Acte</i>
GIMBERT	Yves	<i>La JPA 05</i>
GINESTOU	Nils	<i>Conseil régional</i>
GUIDONI	Jean-Charles	<i>Udaf</i>
GUILLORY	Hugues	<i>Adelha</i>
HADJOUT	Nassire	<i>ACSSQ</i>
HEBRARD	Philippe	<i>Udaf 05</i>
HECKEL	David	<i>Cress</i>
HERRY	Luc	<i>Ener'Guil</i>
HONORE	Bruno	<i>RAM</i>
HUBERT	Nicolas	<i>ACSSQ</i>
JAMAL	Myriam	<i>Collectif 05</i>
LAFONT	Julien	<i>Com Com Pays des Ecrins</i>
LEROY	Maurice	<i>Terre de liens Paca</i>
MARCHELLO	Luc	<i>MJC Briançon</i>
MARIN	Simone	<i>PEP</i>
MIEGGE	Christine	<i>UTL</i>
ORSINI	José	<i>FD ADMR 05</i>
ROUGON	Paskale	<i>Association Bâtir</i>
ROUSSELLE	Audrey	<i>Pays gapençais</i>
ROUSTANG	Benoit	<i>Échanges paysans 05</i>
SOULIER	Janine	<i>ADMR Embrunais</i>
SERRES	Hélène	<i>CE PAC</i>
SERRES	Mireille	<i>Mairie d'Embrun</i>
THEVENIN	Marc	<i>CFDT</i>
TOURNEUX	Chantal	<i>Coodyssée</i>
VANNIER	Josette	<i>Secours catholique</i>
ZANEBONI	Bernard	<i>Mutualité Française</i>
ZAREV	Milena	<i>FTDA</i>

Le président Jean-Claude Eyraud ouvre la 9^e assemblée générale de l'Udess 05 à 9h en remerciant toutes les personnes présentes. Il remercie particulièrement pour son accueil madame la maire d'Embrun. Il salue la présence du directeur de l'agence départementale de développement économique et touristique (ADDET) Yvan Chaix.

1. Présentation des rapports

Les administrateurs de l'Udess 05 présentent les rapports d'activité et financier avec une méthode d'animation nouvelle : les tables tournantes. Cinq tables éparpillées dans la salle abordent chacune une thématique ayant trait aux deux rapports. Les membres de l'AG répartis en cinq groupes passent de table en table, questionnent les administrateurs, répondent à leurs questions, échangent...

Cette présentation originale des rapports est ensuite applaudie par la salle.

3. Rapport financier 2015 et proposition d'affectation du résultat

Le trésorier Christian Brun commente le rapport financier remis aux participants en séance plénière et téléchargeable sur le site.

Le compte de résultat 2015 fait apparaître un **excédent de 1823,47 €** que le trésorier explique par des économies de charges (achats, autres services extérieurs) et grâce à la réalisation des produits escomptés.

Le CA de l'Udess 05 réuni le 14 mars 2016 propose à l'AG d'affecter le résultat 2015 augmenté du report à nouveau à la réserve libre afin de donner à l'association les moyens de faire face aux aléas économiques.

Bilan 2015		Affectation	
Report à nouveau	716,58	Report à nouveau	740,05
Résultat 2015	1 823,47	Réserve libre (projet associatif)	1 800,00
Total	2 540,05	Total	2 540,05

État de la réserve libre (projet associatif) après affectation du résultat 2015 et du report à nouveau :

Réserve libre (projet associatif)	
Au 31/12/2015	24 000,00
Affectation décidée par l'AG du 27/04/2016	1 800,00
Total de la réserve	25 800,00

4. Rapport de la commission de contrôle des comptes

Nassire Hadjout donne lecture du rapport.

« Nous soussignés M. Blando Michel et M. Nassire Hadjout, avons examiné le 12 avril 2016, les comptes de la comptabilité de l'Udess 05 pour l'année 2015.

Tous les documents et justificatifs nécessaires à notre mission,

- grand livre, balance, journaux
- factures,
- recettes,

ont été mis à notre disposition.

Nous constatons avec satisfaction une augmentation des adhérents en 2015.
Nous n'avons pas relevé d'anomalies justifiant des remarques particulières. »

Le rapport de la commission est applaudi et n'appelle pas de commentaires ou de questions de la part des participants.

5. Vote des rapports

Le président soumet au vote des adhérents présents à l'AG les différents rapports qui ont été présentés au nom du CA.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité

- **le rapport d'activité,**
- **le rapport financier,**
- **l'affectation du résultat présentée par le trésorier.**

6. Montant des cotisations annuelles 2015

Au nom du CA, le trésorier Christian Brun propose à l'AG d'augmenter le montant des cotisations qui est déterminé en fonction du nombre ETP de salariés de l'entreprise :

Nb. ETP	Montant 2016	Proposition
de 0 à 2 ETP	33 €	35€
de 3 à 10 ETP	66 €	70€
de 11 à 20 ETP	110 €	115€
de 21 à 50 ETP	220 €	230€
51 ETP et plus	440 €	450€

ETP : équivalent temps plein

Après avoir débattu des avantages et des inconvénients de cette décision, prenant en considération les incertitudes créées par le contexte économique des entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes, l'AG décide à l'unanimité de maintenir sans l'augmenter le barème des cotisations annuelles en 2017.

7. Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration a été élu pour trois ans à l'AG du 16 avril 2014.

Le président rappelle l'article 8.2 des statuts : « *En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite notamment au décès, à la démission ou à la révocation par son organisation délégataire de l'un de ses membres, le conseil d'administration peut coopter, sur proposition du collège statutaire concerné, un administrateur qui, dans ce cas, assurera la durée restant à courir du mandat de l'administrateur remplacé. Cette nomination est soumise à la ratification par l'assemblée générale ordinaire...* »

Les différents collèges de l'Udess sont passés en revue. Aucune candidature ne se manifeste pour compléter les collèges déficitaires :

- collège 2, secteur de la coopération (2 sièges non pourvus),
- collège 5, secteur de l'animation, tourisme social, sport, loisirs, culture (1 siège non pourvu)

8. Élection des membres de la commission de contrôle des comptes

Selon l'article 10 des statuts, « *la gestion des comptes de l'association est contrôlée par une commission de contrôle des comptes composée d'au moins deux membres issus de collèges différents et élus chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire par les membres de l'assemblée générale parmi eux. Ils ne peuvent être investis d'aucune autre fonction.* »

Les sortants Nassire Hadjout (Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras) et Michel Blando (Mutuelle de France 04-05) sont tous deux volontaires pour poursuivre cette fonction.

À l'unanimité, l'AG renouvelle Michel Blando et Nassire Hadjout à la commission de contrôle des comptes.

La séance est levée à 11h30.

Le président,

Le secrétaire général adjoint,

Jean-Claude EYRAUD

Philippe HEBRARD